



**Association de Défense  
du Cadre de Vie des Habitants  
du Quartier de VEYRIERES  
33 rue Albert 1er  
81000 Albi**

Albi le 29 juin 2007

À

**Monsieur de Directeur  
Direction régionale de l'Équipement  
bd Armand Duportal  
31074 TOULOUSE CEDEX 9**

**Objet** : Murs anti-bruits doublement de la rocade d'Albi

Monsieur le Directeur,

Au cours de ces dernières années, notre association est intervenue à plusieurs reprises auprès de vos services pour défendre le cadre de vie des habitants du quartier de Veyrières et lutter contre les nuisances apportées par la rocade d'Albi.

Lors de l'enquête d'utilité publique en 2001 nous nous sommes exprimés dans un état d'esprit constructif à ce sujet, en insistant particulièrement sur la nécessité d'avoir sur la totalité du trajet, bretelles d'accès comprises, des murs anti-bruits efficaces.

A notre demande en Avril 2007, nous avons été reçus par Monsieur Julien Evellin responsable à votre direction du projet de doublement de la rocade d'Albi. Il nous a fait part de l'état d'avancement du projet et tout particulièrement les murs anti-bruit.

Dans les documents qu'il nous a présenté nous avons vu qu'il était prévu des murs anti-bruits sur la totalité des chaussées à l'exception de la bretelle en direction de Castres.

Nous ne comprenons pas cette exception de quelques dizaines de mètres qui va provoquer des seuils de bruits intolérables aux alentours des habitations de la rue Maurice Joyant, habitations situées la plupart à moins de 100 mètres de la rocade.

Cette « économie » de quelques dizaines de mètres de murs sur la totalité du projet suscite un fort mécontentement auprès des riverains qui outre le bruit de la rocade subiront également celui de la route de Castres, et des futurs ronds-points. Et cela après avoir subi les désagréments du barrage de leur rue et les passages de camions durant de nombreux mois pour la construction du pont PI46.

Nous notons que l'entrée sur rocade en venant de Castres vers Rodez va être transférée sur le nouveau giratoire aggravant les nuisances évoquées ci-dessus.

Enfin concernant la vue sur la cathédrale d'Albi côté colline de Veyrières nous souhaiterions la même qualité de murs transparents que côté ville

Espérant que vous pourrez revoir le plan d'implantation des murs anti bruit dans le sens souhaité, veuillez agréer Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

/ Le Bureau,  
Le Président,

Daniel AUBERGER

**Copie** : Monsieur le Maire d'Albi  
Monsieur le Président du Conseil Général  
Monsieur EVELLIN DRE MD/SMO/ Responsable d'opérations.